

L'Adresse

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, j'allais dire plus tôt que le député de Cariboo—Chilcotin avait un filtre défectueux, mais je l'ai dit de toute façon.

M. Fisher: Dite-le encore.

M. Butland: Encore? D'accord.

J'ai une question à l'intention de mon collègue. Je n'irai pas jusqu'à dire, comme il l'a fait, que le discours du Trône témoigne d'une hypocrisie, mais c'est peut-être le cas; quoi qu'il en soit, je respecte mon collègue, et je sais que son opinion est tout à fait louable. Notre pays a besoin, à l'heure actuelle, qu'on lui trace la voie, mais les beaux énoncés contenus dans le discours du Trône ne font rien de tel.

Le député m'a appris quelque chose, et je pense que nous devrions tous nous en inspirer. En effet, ses observations portent sur des points précis dont lui ont fait part ses électeurs, et qu'il transmet à la Chambre. Le gouvernement devrait en prendre note. Le député cite les propos du vrai monde et il parle de situations bien réelles.

Le discours du Trône du gouvernement propose bien une recette pour l'avenir, mais elle ne contient aucun ingrédient. Je voudrais demander au député d'expliquer très brièvement l'observation qu'il a faite.

M. Whittaker: Monsieur le Président, il ne fait pas de doute que le discours du Trône actuel et celui de 1988 se répètent en bonne partie. On y retrouve les mêmes belles déclarations.

Si vous me le permettez, je citerai, en guise d'exemple, la conclusion du discours:

Avec leur collaboration, mon gouvernement poursuivra ses objectifs d'unité, de prospérité et d'efficacité gouvernementale afin que tous les citoyens se sentent membres à part entière de ce pays, qu'ils profitent tous également de ses bienfaits. . .

Les lois adoptées depuis quelques années ont défavorisé les chômeurs, en raison du projet de *Loi sur l'assurance-chômage*, ont frappé les Canadiens moyens, à cause de la TPS et ont nui à l'environnement, compte tenu des réductions prévues dans le projet de loi sur l'environnement. Le gouvernement parle des belles choses qu'il entend réaliser, mais les gestes concrets sont plus convaincants que les paroles.

Dans le cas présent, les mesures du gouvernement démentent ses paroles. C'est pour cette raison que je qualifie d'hypocrite le discours du Trône.

[Français]

Le président suppléant (M. Pronovost): Je remercie l'honorable député d'Okanagan—Similkameen—Mer-

ritt. Reprise du débat. La parole est maintenant à l'honorable député d'Outremont.

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner cette occasion de pouvoir m'adresser, par votre entremise, à la population de mon comté et aux Canadiens, de pouvoir m'adresser sur cette présentation qui a été faite par notre premier ministre et qui s'appelle le discours du Trône.

Je comprends que j'arrive immédiatement après nos collègues du NPD et qu'il y a des positions idéologiques qui nous apparaissent assez fermes. On semble dire et on affirme finalement que le discours du Trône serait comme une redite, qu'il ne présente pas de moyens quant à l'action immédiate. Si on veut, et je pense bien que je ne le fais pas dans un esprit de partisanerie ni d'attaque, mais si on veut vraiment regarder le discours du Trône, on se rend compte qu'avant de trouver la recette, il faut réidentifier un certain nombre d'ingrédients et identifier surtout les piliers sur lesquels une société, qui est en développement extrêmement rapide, devra asseoir son devenir, son devenir qui est de plus en plus l'instantanéité, le moment présent.

Si on revient au discours du Trône, nous voyons dans cette organisation trois points fondamentaux ou trois volets. Le plan du gouvernement donc comprend trois volets bien identifiés. Il est premièrement question de l'unité. Un pays uni—et on le dit dans le discours du Trône—est la meilleure garantie de survie de notre mode de vie. La psychologie, la société, la nature, la sociologie sont à la base de cet énoncé. Il ne fait pas de doute que pour qu'il y ait de toute façon de la diversité, il faut qu'il y ait des projets communs et il faut que l'on puisse mettre en première place la notion d'unité. Si cette notion d'unité n'existe pas, c'est le fouillis. Le gouvernement a donc voulu placer en tout premier lieu cette notion fondamentale, la notion de l'unité du pays, un pays uni, et pour ce faire—d'autres intervenants l'ont mentionné—le gouvernement mettra sur pied un certain nombre de comités nécessaires, non pas superflus, mais nécessaires qui, ces comités, iront chercher encore davantage la moelle, l'humus, la pensée, le besoin, la dynamique qu'on retrouve et chez les individus, et dans toute la population dans son ensemble.

Le deuxième volet, comme on l'a mentionné, porte sur la prospérité. Si une organisation se veut prospère, elle doit,—on le note aussi lorsqu'on enseigne le *management*—avoir une unité de pensée, une unité d'action et une unité de direction. La prospérité vient à la suite de cette démarche d'unité. Et déjà le gouvernement ne craint pas d'affirmer que cette prospérité, il la veut à